

Taxe d'apprentissage 2020

Formulaire de Promesse de Versement

Ce formulaire permet une traçabilité de ce que vous nous versez.

Votre ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Siret :

PERSONNE EN CHARGE de la Taxe d'apprentissage

NOM :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Dates légales de versement de votre taxe d'apprentissage 2020 : entre le 1^{er} janvier et le 1 juin 2020

CODE UAI	ECOLE	Le montant de la taxe d'apprentissage en faveur de l'Institut sera de :
0593257V	Institut de Genech (IAHP de Genech)€

Votre versement sera effectué par :

- Chèque bancaire à l'ordre de L'Institut de Genech (préciser au dos versement taxe d'apprentissage)
- Virement bancaire

Crédit Mutuel

RIB 15629 00256 00010279245 59

IBAN FR76 1562 9002 5600 0102 7924 559

BIC CMCIFR2A

Dès réception de la somme, un reçu sera adressé à la personne en charge de la taxe d'apprentissage, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

Date et Signature :

Votre contact Taxe d'apprentissage :

Aline Nozal

a.nozal@institutdegenech.fr

Tél. 07 57 40 69 01